Page: 1/6

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.08.2019 V - 5 Révision: 07.08.2019

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Yamalube Paint & Plastic Polish

· Code du produit: YMD-65049-00-61

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées néant
- · Emploi de la substance / de la préparation Produit d'entretien
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Yamaha Motor Europe N.V.

Koolhovenlaan 101

NL-1119 NC Schiphol-Rijk Tel.: +31 (0) 20 6546000 Fax: +31 (0) 20 6546565 www.yamaha-motor.eu

P&Acustomersupport@yamaha-motor.nl

- Service chargé des renseignements: Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum Utrecht
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +31 (0) 30 2748888

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux: néant
- · SVHC néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation: En cas de malaise, recourir à un traitement médical.
- · Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Rincer à l'eau chaude.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)

- LF

Page : 2/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.08.2019 V - 5 Révision: 07.08.2019

Nom du produit: Yamalube Paint & Plastic Polish

(suite de la page 1)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: néant
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre le gel.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

- LF

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.08.2019 V - 5 Révision: 07.08.2019

Nom du produit: Yamalube Paint & Plastic Polish

(suite de la page 2)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux: Lunettes de protection

9.1 Informations sur les propriétés physique	es et chimiques essentielles
Indications générales	-
Aspect:	
Forme:	Très visqueuse
Couleur:	Beige
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
valeur du pH à 20°C:	6,3 +/-0,2 (DIN 19268)
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	-0,5 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébul	lition: ≥100 °C
Point d'éclair:	>93 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	néant
Supérieure:	néant
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	1,01 +/- 0,02 g/cm³ (DIN 51757)
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.

(suite page 4)

- LF

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.08.2019 V - 5 Révision: 07.08.2019

Nom du produit: Yamalube Paint & Plastic Polish

Solubilité dans/miscibilité avec
l'eau:

Partiellement miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

**Dynamique à 20 °C:** 1.800 - 3.000 mPas (DIN 53019)

Cinématique: non déterminé

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: non déterminé
- · Symptômes significatifs dans les tests sur animaux: non déterminé
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.08.2019 V - 5 Révision: 07.08.2019

Nom du produit: Yamalube Paint & Plastic Polish

(suite de la page 4)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

	, , ,	
· Catalogue européen des déchets		
12 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES	
12 01 00	déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques	
12 01 99	déchets non spécifiés ailleurs	

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	néant Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	néant
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.	
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci- dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

(suite page 6)

Page : 6/6

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.08.2019 V - 5 Révision: 07.08.2019

Nom du produit: Yamalube Paint & Plastic Polish

(suite de la page 5)

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul
- \* Données modifiées par rapport à la version précédente

LF -